

Projet de loi de financement rectificative de la sécurité sociale pour 2023

Contre amendement « Husson » Régime par capitalisation – Intervention du sénateur Franck
Montaugé le 5 mars 2023

Monsieur le Président,
Chers collègues,
Monsieur le Ministre,

Pour les français qui nous écoutent, mettons les choses en perspective politique !

En réalité, une réforme en cache donc une autre dans les intentions du Gouvernement et de la majorité sénatoriale qui le soutient !

J'y vois la démonstration de votre volonté insidieuse d'utiliser la réforme initiale pour installer les conditions d'une migration progressive vers un système par capitalisation qui monterait en puissance dans les années à venir.

Plus de 7 français sur 10 rejettent votre réforme paramétrique fondée sur les 64 ans et les 43 annuités. Ils seront plus résolus encore et plus nombreux à rejeter la seconde réforme – cachée celle-là – qui est introduite par ces demandes de rapports, y compris par le Gouvernement à l'article 1^{er} Bis, on le verra plus tard.

Monsieur le Ministre, pourquoi envisager la possibilité d'un système par capitalisation, alors que vous présentez actuellement une réforme de notre régime par répartition ?

Je constate que les composantes de la majorité sénatoriale sont toutes sur le fond favorables au système de retraites par capitalisation.

Dans cette identité de vue avec la droite sénatoriale et sur le fond, votre objectif cible, Monsieur le Ministre, c'est celui d'un système de retraite par capitalisation.

Les français doivent savoir que la réforme des 64 ans n'est qu'une étape pour aller dans ce sens.

Plus la durée de cotisation au système actuel sera longue et plus le magot sera juteux pour les fonds de pension. Blackrock et d'autres n'attendent que cela.

Et je vous invite à regarder quelles ont été les conséquences de la crise de 2008 et de quelques autres crises sur les retraites des petits épargnants américains notamment.

À terme proche, un sujet de plus de perte de souveraineté nationale pour la France et les français !

Avec mon groupe, nous sommes pour la retraite par répartition et son renforcement, contre la retraite par capitalisation.